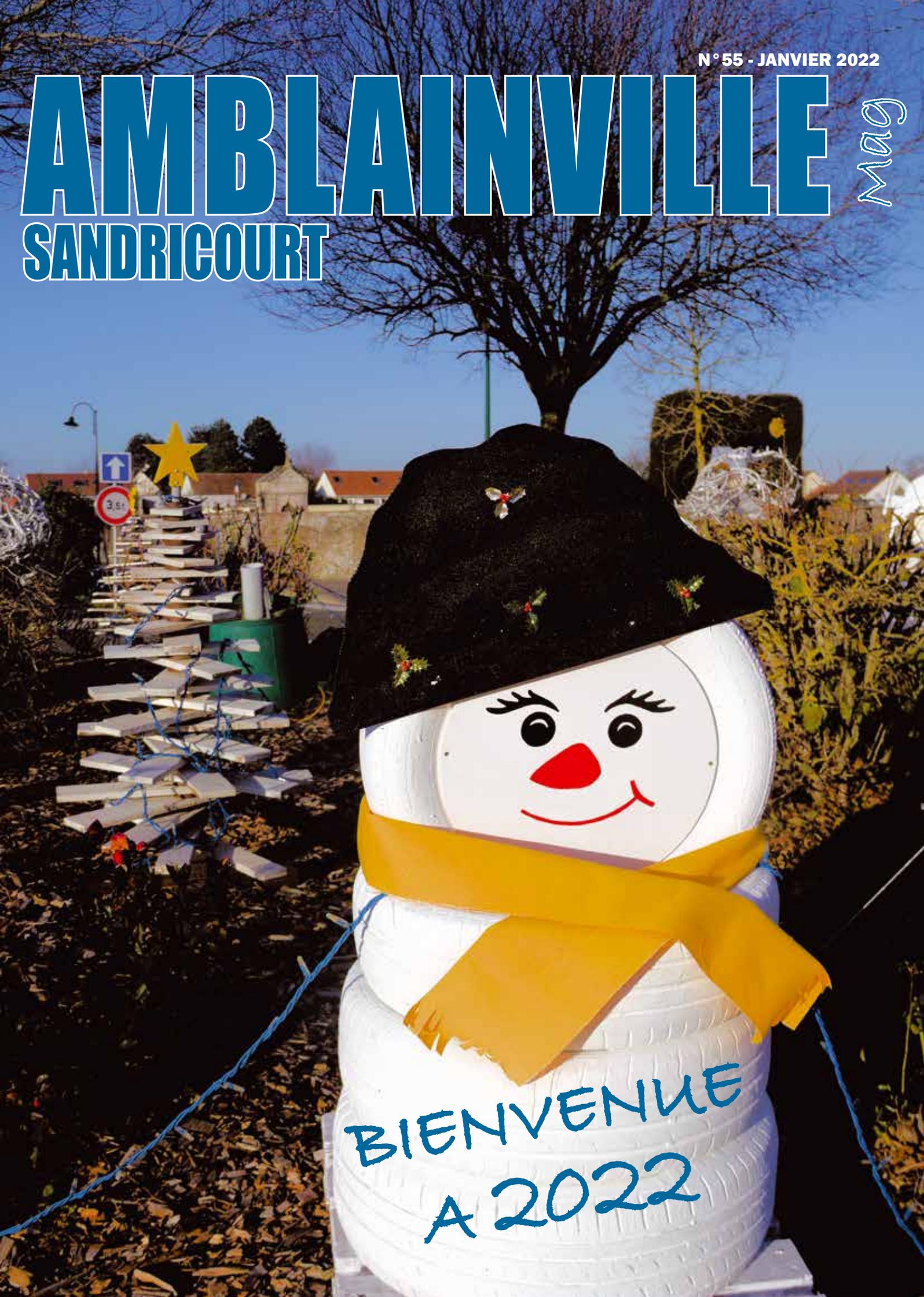


# AMBLAINVILLE

## SANDRICOURT

MAG



BIENVENUE  
A 2022



## Une reprise sur les chapeaux de roues.

Mesdames et Messieurs  
Chers amis

Bien au-delà de la tradition, la cérémonie des vœux du Maire constitue traditionnellement, pour l'équipe municipale et la population, un véritable rendez-vous fait de convivialité, d'amitié, mais aussi un bilan des actions qui ont été menées tout au long de l'année, une feuille de route pour l'année à venir.

Rendre compte à la population, c'est avant tout témoigner de notre engagement et remercier celles et ceux qui nous ont fait confiance, ceux qui nous soutiennent au quotidien, ceux qui nous aident dans notre mission d'élus.

Malheureusement pour la deuxième année consécutive, la pandémie ne nous le permettra pas.

Il y a 1 an, je prenais la plume pour vous souhaiter de belles fêtes mais aussi espérer que nous retrouvions la sérénité face à cette épidémie. Et pourtant... l'année 2022 commence dans la continuité de 2021.

Nous sommes tous éprouvés par cette crise sanitaire, ses incertitudes, ses restrictions de déplacement, de vie sociale et ses conséquences pour l'emploi et nos entreprises.

Mais regardons aussi quelques aspects positifs: nous avons aussi beaucoup appris, sur nous-mêmes, sur les autres, sur notre capacité à nous adapter, à être patients, bienveillants et solidaires. Puissent ces enseignements nous servir en 2022.

Si le virus nous accable toujours, nous ne sommes pas pour autant restés les bras croisés. Plusieurs chantiers se sont terminés en 2021, d'autres verront le jour en cette année 2022.

Notre commune, petit à petit, se développe, se modernise, et s'agrandit. Cela, rappelons-le, sans augmentation des taxes locales, qui sont restées les mêmes depuis 20 ans.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants qui ont choisi de s'installer dans notre commune et profite de ce moment pour leur faire part de notre entière disponibilité et cordialité.

Je souhaite à nos associations de maintenir et développer leurs activités, si indispensables à la vitalité de notre commune.

Je vous souhaite, en mon nom, au nom de tous les élus du Conseil Municipal, du Conseil Municipal des Enfants, du personnel communal et des bénévoles du CCAS, nos vœux les plus sincères à vous-mêmes et à vos proches.

Gardons espoir qu'un monde meilleur nous attend et que la raison touchera chacun d'entre nous.

Très belle et heureuse année 2022 à tous.

*Joël Vasquez*

### Ouverture et permanence téléphonique de la Mairie

Lundi : fermé  
Mardi : 13h/17h  
Mercredi : 8h/11h45  
13h/17h30  
Jeudi : 13h/17h  
Vendredi : 13h/17h  
Samedi : 9h/11h45

### Police municipale

03 44 52 35 20

Directeur de la publication:  
Joël Vasquez, maire d'Amblainville

Rédaction :  
Noël Bunouf  
Gilles Haberkorn - Eloïse Fouquet  
Aurélié Massart-Champion  
Stéphanie Bigot - Karen Schirar  
Photos : Mairie et Eliane Bunouf  
Imp. Houdeville - 700 exemplaires

### Horaires de la Poste

Lundi : 14h/17h15  
Mardi : 14h/17h15  
Mercredi : fermé  
Jeudi : 14h/17h15  
Vendredi : 14h/17h15  
Samedi : fermé  
Tél : 03 44 03 53 91

### Coordonnées de la Mairie

Place du 11 novembre - 60110 - AMBLAINVILLE  
Téléphone : 03 44 52 03 09  
E-mail : [amblainville@amblainville.fr](mailto:amblainville@amblainville.fr)  
Site Internet : [www.amblainville.fr](http://www.amblainville.fr)

### Centre de santé municipal

26 rue de la Porte des Champs - 60110 - AMBLAINVILLE  
Téléphone : 03 74 95 06 09 du lundi au vendredi de 8h15 à 9h15  
ou sur Doctolib

### Coordonnées des écoles et du centre de loisirs

Maternelle : 03 44 08 88 07 - Élémentaire : 03 44 22 13 80  
Centre de Loisirs : 03 44 22 04 29

### Horaires de la Bibliothèque

Lundi : fermé  
Mardi : fermé  
Mercredi : 15h/17h  
Jeudi : fermé  
Vendredi : 16h/18h  
Samedi : 10h30/12h  
Vacances scolaires : mercredi  
16h30/18h30  
Tél : 03 44 22 80 73

# Travaux

## Voirie

Comme nous vous en informions dans le dernier bulletin, en cette année 2022 de nombreux travaux verront le jour.

Certains ont déjà commencé comme la voirie de la rue de Picardie. D'autres se terminent.

Il a fallu attendre la mise en place des caméras et vérifier le bon fonctionnement de celles-ci avant de pouvoir exécuter la réfection des trottoirs du haut de la rue Nationale.

Rues Corberue, Fanchon et Montalet les trous autour des nouveaux candélabres seront également éliminés.

D'autres travaux débiteront dans le courant du premier semestre comme le nouveau complexe sportif, les premiers coups de pioche du nouvel éco-quartier du Pont charmant ainsi que la fin des enfouissements des réseaux dans les rues qui sont encore desservies par des câbles en aérien.



## Caméras

### ATTENTION

La vidéo-protection fait son entrée à Amblainville.

Le déploiement des caméras, au nombre de 16 est terminé et celles-ci entreront bientôt en fonction.

8 caméras seront à lecture de plaques d'immatriculation. et les autres destinées à la vidéo-protection et pourront également servir à la verbalisation en temps réel. L'objectif est de lutter contre les stationnements anarchiques, les comportements routiers dangereux, le non-port de la ceinture et le téléphone au volant.

Le dispositif est relié au centre de supervision de la Police municipale de Méru. Les images seront visionnées en temps réel par des opérateurs ASVP et des policiers municipaux. Celles-ci seront conservées pendant 15 jours et effacées automatiquement.

Il sera signalé par des panneaux à chaque entrée de la commune.

Pour répondre à vos questions, ces caméras ne sont pas des radars et ne surveillent pas la vitesse.

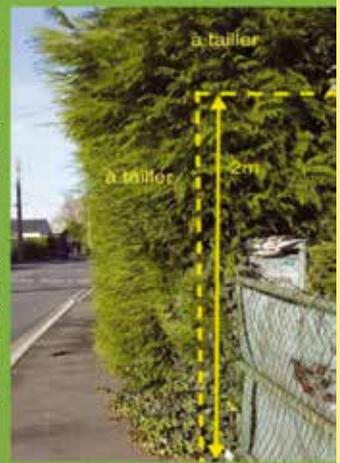


## EN BREF

### Taille des haies

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable.

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou locataire), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue.



**Merci de respecter cette règle  
Pour le bien-être et la sécurité de tous !**

### ANNULATION

En raison de la situation sanitaire, les vœux du maire qui devaient avoir lieu le 22 janvier sont annulés. Il en est de même pour la galette des aînés qui devait avoir lieu le 23 janvier.

### Colis aux aînés

En cette fin d'année 250 colis accompagnés d'une boîte de chocolat ont été offerts à nos aînés de plus de 65 ans, petit geste fort apprécié de tous.

Si vous avez plus de 65 ans et n'avez pas été contacté pour recevoir un colis faites vous connaître en mairie.



### Bureau de poste

**Attention.** Le numéro de téléphone du bureau de poste d'Amblainville a changé. Désormais, il faut composer le : 03 44 03 53 91

## Décorations de Noël

### Remerciement

Nous profitons de ce bulletin pour remercier tous les bénévoles qui ont participé, tout au long de l'année, à la confection des décors de Noël ainsi qu'à leur installation.

La municipalité remercie également les membres de l'association des parents d'élèves Mielou and Co pour leurs réalisations dans les écoles ainsi que tous les particuliers qui ont illuminé leur maison et jardin, donnant ainsi un air de fête et de gaieté à notre commune.



## Pharmacie

### Remerciement

Nous profitons de ce bulletin pour remercier tous les bénévoles qui ont participé, tout au long de l'année, à la confection des décors de Noël ainsi qu'à leur installation.

## Nouveau commerce

### Remerciement

Nous profitons de ce bulletin pour remercier tous les bénévoles qui ont participé, tout au long de l'année, à la confection des décors de Noël ainsi qu'à leur installation.

La municipalité remercie également les membres de l'association des parents d'élèves Mielou and Co pour leurs réalisations dans les écoles ainsi que tous les particuliers qui ont illuminé leur maison et jardin, donnant ainsi un air de fête et de gaieté à notre commune.

## ÉCOLE SOLIDAIRE

En cette période de fêtes de fin d'année, les élèves de l'école élémentaire, à l'initiative des enseignants, ont fait une collecte au profit du Secours Populaire.



Des produits d'hygiène, alimentaires, livres, vêtements, jouets et chocolats ont rempli plus d'une vingtaine de cartons remis au comité du Secours Populaire de Chambly. Un grand merci à toutes les personnes qui ont participé à cette belle attention pour les plus démunis.

## Activités multiples en décembre pour les écoliers

L'école maternelle, a organisé le vendredi 10 décembre la venue d'un spectacle d'une durée de 45min, intitulé « Nez rouge, le petit renne de Noël »

Afin de respecter le non-brassage des classes, le spectacle a eu lieu trois fois de suite, avec aération et nettoyage entre chaque représentation. Quel sport pour l'artiste ! Le timing fut très serré mais malgré une sortie un peu décalée, les enfants étaient ravis de leur après-midi.



Le mardi 14 décembre, l'association Mielou and Co a quant à elle demandé au Père Noël et à Mielou (mascotte de l'association) de passer dans les classes des écoles primaire et maternelle, afin d'offrir un cadeau accompagné d'un goûter à chaque enfant.



Enfin, le vendredi 17 décembre, le centre de loisir a organisé un marché de Noël en extérieur, avec vente de crêpes, chichis, chocolats chaud, vin chaud, tombola, etc... qui a ravi les petits et les grands. Il y avait également un stand avec des objets en vente qui avaient été réalisés par les enfants, ainsi qu'un spectacle, tourné les semaines précédentes avec les bambins du centre, qui était retransmis en boucle en vidéo.

## NOËL DES ENFANTS



Le samedi 04 Décembre 2021, la mairie a convié tous les enfants scolarisés sur la commune pour le très attendu Noël des enfants.

Cette année la surprise se cachait dans les grandes écuries de Chantilly.

Après un bon goûter, une découverte des animaux en exercices ainsi qu'un passage par les box pour admirer et caresser les équidés, nos bambins ont admiré un magnifique spectacle où se mêlaient conte, poésie et voltige : l'histoire d'Alana et la cité d'Opale.

Petits et grands se sont laissé séduire par la magie des lieux et la beauté des scènes.

Le retour en autocar, fut bien silencieux et de nombreuses têtes blondes en profitèrent pour poursuivre l'épopée dans les bras de Morphée.

## Inscriptions en maternelle

Votre enfant aura 3 ans en 2022 ? Pensez à l'inscrire à l'école maternelle à partir du 1<sup>er</sup> février.

Le dossier est disponible à l'adresse internet suivante : [www.amblainville.fr](http://www.amblainville.fr) (vie sociale/scolarité) et est à renvoyer à l'adresse mail : [amblainville@amblainville.fr](mailto:amblainville@amblainville.fr).

Voici les documents nécessaires :

- Photocopie du livret de famille.
- Avis d'imposition 2020.
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (hors facture téléphone).
- Photocopie des pages du carnet de santé de l'enfant (uniquement les vaccinations)
- Une photo d'identité sera également demandée lors de l'inscription définitive.

## Arbres coupés à l'école

Les arbres de la cour de l'école ont été coupés car leurs troncs étaient creux et ils auraient pu devenir dangereux pour les enfants.

Si certains ont été choqués d'assister à cet abattage qu'ils se rassurent. Nous n'avons agi que par mesure de sécurité et d'autres arbres seront plantés en remplacement.

## Masques

Nous vous rappelons que le masque est obligatoire les jours de classe, dans un périmètre de 50 mètres autour des écoles, et ce 15 minutes avant et après l'ouverture et la fermeture de ces établissements.

Contrairement à l'année 2020 le conseil municipal a décidé de maintenir, malgré certaines contraintes, les traditionnelles animations de fin d'année.

Ainsi, le loto des écoles, la foire aux jouets, le marché de Noël et cette année un déplacement au marché de Noël de Reims ont eu lieu.

Nous avons également maintenu la remise des récompenses aux jeunes diplômés lors de la cérémonie du 11 novembre.



Cérémonie du 11 novembre avec les membres du CMEA.



Dépot de gerbe au monument aux morts par la maire du conseil municipal des enfants.



Remise des récompenses aux jeunes diplômés le 11 novembre.



Voyage au marché de Noël de Reims.



Foire aux jouets le 28 novembre.



Loto des écoles le 27 novembre.



Marché de Noël le 12 décembre.



Repas du club des Aînés à la ferme du Roy le 12 décembre.





Commune d'Amblainville

**DEJECTIONS CANINES :**

**LE VRAI COUPABLE C'EST LE MAITRE .**



**UNE CROTTE  
SUR LE TROTTOIR  
OU DANS LA RUE .....**

**C'EST 68 €**  
Arrêté municipal 2020.67  
**D'AMENDE POUR  
MON PROPRIETAIRE**

**RAMASSEZ LES DEJECTIONS DE VOTRE ANIMAL :  
UN GESTE SIMPLE ET RESPONSABLE  
POUR UNE VILLE PROPRE .**

**Des distributeurs de sacs et des poubelles sont disponibles :  
Près de l'église, à l'espace vert, près de l'école, sur la piste cyclable etc...  
Tout contrevenant s'expose à une amende d'un montant de 68 €.**